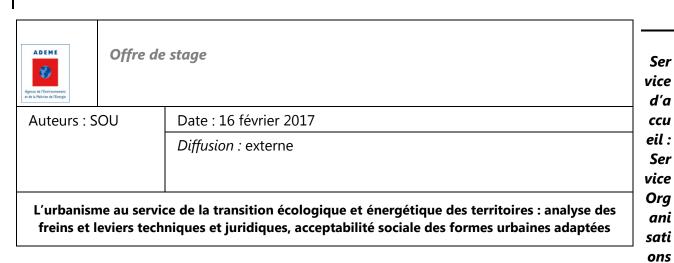
FICHE D'ACCUEIL D'UN STAGIAIRE EN 2017

FICHE DE LIAISON ENTRE L'UNITE D'ACCUEIL ET LE SERVICE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

(Contact: Maryvonne METAIS - ANGERS: 02.41.20.42.42 / Maryvonne. metais@ademe.fr)

<u>CADRE RESERVE AU SRH</u> : Montant réservé sur le budget :	
Daniela SANNA Chef du Service Organisations Urbaines	
NOM, DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES DU RESPONSABLE DE L'UNITE DE GESTION	
Stage indemnisé si > 2 mois Stage gratuit si < 2 mois	
TELEPHONE DE LA PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT :	
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :	
N° IMMATRICULATION SECURITE SOCIALE :	
ADRESSE PERSONNELLE DU STAGIAIRE & NUMERO TELEPHONE	
NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME DE FORMATION :	
L'urbanisme au service de la transition écologique et énergétique : analyse des freins et levie techniques et juridiques, acceptabilité sociale des formes urbaines adaptées. DUREE DU STAGE ET DATES DU STAGE : 4 à 6 mois	ers
THEME ET MISSION DU STAGE :	
DIPLOME PREPARE :	
NOM, PRENOM DU STAGIAIRE :	
MAITRE DE STAGE : Sophie DEBERGUE	
DIRECTION & SERVICE : DVTD - SOU	

Date et signature du Chef adjoint du SRH



Urbaines (Direction Villes et Territoires Durable)

Lieu du stage: VALBONNE (Sophia Antipolis) **Durée**: 4 à

6 mois

Niveau : M2Indemnisation : Selon niveau d'études

Contact:

Sophie DEBERGUE sophie.debergue@ademe.fr - 04 04 93 95 79 37

Contexte:

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de L'Energie (ADEME) est un établissement public à caractère industriel et commercial, opérateur de la transition énergétique et écologique (TEE), placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et de l'Energie et l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche.

L'ADEME, en tant qu'opérateur de la TEE et mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique doit, dans ses missions, prendre en compte de façon systémique, du bâtiment à l'échelle de la ville et du territoire, les exigences de sobriété énergétique, de développement des énergies renouvelables, de résilience et d'adaptation au changement climatique.

Le cadre réglementaire qui s'impose aujourd'hui à l'aménagement du territoire est à la fois ambitieux par les engagements fixés à l'horizon 2020, 2025, 2030 en matière d'énergies renouvelables, de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, d'artificialisation des sols, de biodiversité... mais aussi complexe avec la réorganisation des compétences dévolues à chaque strate administrative.

Ainsi, les documents d'urbanisme (SCoT, PLUI, PLU au premier rang) sont aujourd'hui définis comme des moyens privilégiés pour les collectivités pour appliquer localement ces évolutions réglementaires et notamment celles fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV).

Il reste aujourd'hui à mieux préciser les modes de faire pour transcrire les ambitions de la LTECV dans les documents d'urbanisme, pour mieux articuler stratégies territoriales et planification urbaine.

L'ADEME et ses partenaires publics et privés ont lancé de nombreux travaux, de la recherche à l'expérimentation, pour apporter méthodes et outils aux décideurs et opérateurs de l'urbanisme. L'année 2017 sera marquée par des premiers résultats qu'il convient de diffuser le plus largement possible.

Par ailleurs, L'ADEME a engagé des réflexions sur la ville de demain, sur les formes urbaines (micro et macro) adaptées pour répondre aux objectifs de la TEE, mais qu'en est-il de l'acceptabilité sociale ?

Objectif du stage :

L'objectif du stage est :

- D'une part d'analyser les résultats des travaux, notamment conduits par le Service Organisations Urbaines, sur la question de la transcription de la LTE dans les documents d'urbanisme, d'en faire une synthèse et de proposer des outils de diffusion externe (guides, formations...) à destination des opérateurs de l'aménagement et de la planification.
- D'autre part, de réaliser une veille des études, recherches sur le volet social de la transformation des modes de vie, d'habiter afin de renforcer l'application des nouvelles pratiques urbanistiques. Une note de synthèse sera réalisée qui proposera des recommandations à destination de l'ADEME en termes de pistes de réflexion à lancer, à approfondir.

Profil/Pré-requis:

M2 en environnement, droit public, urbanisme

Qualités et connaissances requises : rigueur et sens de l'organisation, esprit de synthèse, qualités rédactionnelles, esprit d'équipe. Maîtrise d'Internet, Word, Excel, PowerPoint. Un intérêt pour l'univers des collectivités territoriales serait un plus.